



L'AJUDA



1999 - Bulletin pédagogique de l'Institut Varois de l'École Moderne MEM - Numéro 53

Sommaire

**ECOLE LIBRE ?
pages 2
"Science" ?
pages 3-5**

**lettre de Mireille
pages 6-7**

**Tais-toi
quand tu parles !
page 8**

**Charte
de la coopération
page 9**

**revue Création
numéro 83
page 10**

**Ecriture en groupe
page 11**

**congrès ICEM 2000
page 12**

**voix heuristique
voix didactique
pages 13-19**

**papier ou numérique
page 20**

**invariant 7
page 20**

**Des règles sur
la forge du temps
page 21**

**Une charte pour
une école libérale
pages 22-23**

**Instantané de classe
pages 23-26**

L'ESPRIT VEILLE

Freinet a créé une école privée parce qu'il a été exclu de l'Éducation Nationale. Tout simplement.

Mais le Mouvement Freinet s'est construit à partir de l'enseignement PUBLIC et nous y tenons.

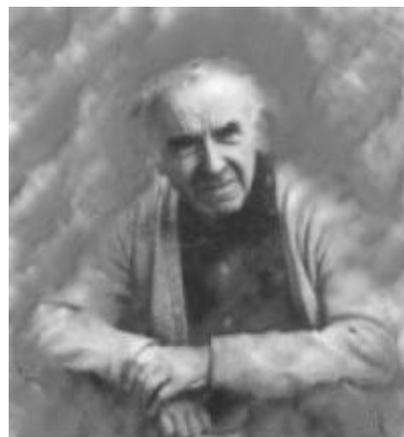
Le mouvement Freinet français a toujours fonctionné (les exceptions sont si rares qu'on n'a pas à en tenir compte) dans des structures "normales" "ordinaires" avec des enfants non sélectionnés, des parents non sélectionnés, des classes et des écoles "ordinaires"...

Pédagogie Freinet ... pour les enfants du "peuple" Projet d'Éducation Populaire, Éducateur Prolétarien... des termes qui expriment bien notre ambition, notre volonté.

Cela ne signifie pas que nous n'avons pas envie parfois de regroupements, de structures d'école plus fonctionnelles (d'autres enseignants aussi d'ailleurs).

Pour moi ce qui est intéressant est précisément de pratiquer la PF dans un environnement non spécifique, non protégé. Et c'est la réussite dans ces conditions qui montre la valeur de la PF. Tout comme d'ailleurs son adéquation à de nombreuses situations dans le monde. PF pédagogie internationale ...

Pas toujours facile bien sûr mais peut-être plus fort, plus important. La PF n'est pas une expérience de laboratoire, elle résulte du tâtonnement expérimental dans des conditions si variées que cela lui donne sa valeur universelle.



Directeur de publication : Patrick ASLANIAN
 photocopies et distribution :
 Geneviève CAPARROS
 Abonn. AJUDA : 100 fr./an
 Le numéro : 30 frs
 Adhésion IVEM : 150 fr./an
 Adhésion Patrick ASLANIAN :
 pka@wanadoo.fr



Délégué départemental :
 Ariette BALLATORE : 04.94.80.90.94
 Siège de l'association :
 Ecole Frédéric MIREUR de Draguignan

Bernard Monthubert
Informaticem / Fimem

bernard.monthubert@freinet.interpc.fr
Http://freinet.org





ÉCOLE LIBRE ?

Réponse de Stubbe - Defever a Bernard Monthubert sur liste Freinet :

Considérons les différences culturelles des différents pays de l'Europe. Une "école libre" française n'est pas une école libre belge, et diffère encore des 'écoles libres' des Pays Bas, etc etc... De même pour le que c'est une "écoles catholique", dans les différents régions. Chez nous en Belgique ils existent des écoles 'catholiques' pratiquants une culture de critique sociale fort exprime, pendant que d'autres sont les forces majeures dans la restauration traditionaliste. Mais on peut facilement dire la même chose des écoles officielles chez nous. Dans le contexte belge des années 70, il était une acte politique de gauche de créer une école Freinet- autogérée par les parents. Plusieurs colistiers Belges y ont leurs racines. Différents entre eux y ont continue toute leur carrière, sans manquer aucun goût de sympathie pour "L Education Populaire".

Entre temps, des camarades ont eu la chance de développer des écoles Freinet dans le réseau des écoles communales. Depuis 5 années dans le réseau des écoles de l'état, dans la région Flamande, nous avons eu la chance de commencer aussi des écoles Freinet, a cote d'autres écoles (éducation par projets- idéologie Rogers).

L' école Appeltuain a Leuven, première école Freinet (libre) dans notre région a choisi de s'intégrer dans ce réseau d'écoles de l'état.

Tout ce temps la des pratiquants Freinet ont travaille individuellement dans des différents réseaux que notre système d'éducation supporte. Le mouvement Freinet Flamand a pendant des années attire les enseignants des différents reseaux. Même aujourd'hui nous comptons entre nous des estimables camarades dans des écoles catholiques, communales, de l'état et des écoles indépendantes.

Nous attirons des différents publiques qui se présentent dans notre société. Mais en tout cas, partout ou se dévelopent des écoles Freinet, que ce soit une école indépendante ou une école "populaire" car du réseau de l'état, nous attirons des parents conscients d'une éducation "plus complète" pour leurs enfants. Ils arrivent dans les écoles privées (que sont nos écoles Freinet indépendants) des familles des classes populaires, bien qu'ils sont fort minoritaires. Mais je sais qu'ils sont fort bien acceptes dans (la majorité de) ces écoles.

Il est fort difficile d'utiliser des termes comme :

- > Pédagogie Freinet ... pour les enfants du "peuple" Projet d'Éducation
- > Populaire, Éducateur Prolétarien... des termes qui expriment bien notre
- > ambition, notre volonté.

car les "enfants du peuple" sont parfois beaucoup plus embourgeoisés que ceux des parents actives dans des mouvements sociales de gauche, des verts, etc...

- > Pour moi ce qui est intéressant est précisément de pratiquer la PF dans un
- > environnement non spécifique, non protégé. Et c'est la réussite dans ces
- > conditions qui montre la valeur de la PF.

D'accord, ayant pratique des années dans ce que nous appelons "la poubelle de l'éducation" que sont les écoles professionnelles a mi-temps chez nous, je sais bien la valeur de nos idées- pratiques. Mais ne tombons pas dans les pièges idéologiques ...

- > Tout comme d'ailleurs son adéquation à de nombreuses situations dans le monde. PF
- > pédagogie internationale ...

Si on se vérifiait des pratiques Freinet dans le contexte internationale, on trouvait toute un arc en ciel de couleurs locales que sont la PF. dans le Monde ...



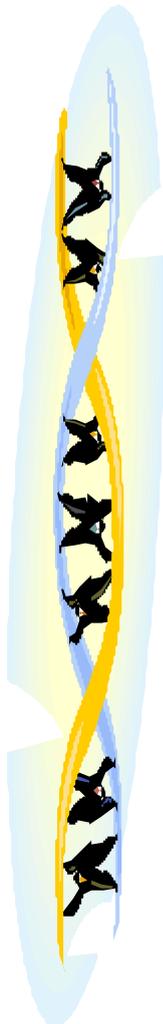
Cordialement, Patrick Stubbe
conseiller pédagogique des écoles alternatives
de l'état- région Flamand mouvement Freinet Flamand Belge.
E-mail stubbe_defever@village.uunet.be





AMBIGUÏTÉ DU TERME "SCIENCE"

Le concept de science baigne actuellement dans de multiples ambiguïtés, ce qui ne facilite pas son utilisation dans nos pratiques quotidiennes. On le confond souvent avec d'autres notions dont il est nécessaire de le distinguer.



Ainsi, on considère les productions universitaires comme scientifiques et ce n'est pas toujours le cas : le formalisme aboutit souvent à utiliser de nombreuses citations, qui relèvent plus du culte de la personnalité ou de l'argument d'autorité que de la science ; et cela renforce la référence aux écrits aux dépens de la preuve expérimentale. C'est déprimant car on peut en conclure que pour avoir une idée claire il serait nécessaire de lire des milliers de pages... dont la lecture n'est pas toujours éclairante ! Cela tient aussi à une conception souvent "positiviste" ou unifactorielle de la science. On ne prend en compte qu'une variable de la réalité, alors que celle-ci en conjugue plusieurs. Cela donne alors des "théories" qu'il est facile d'opposer à des réalités concrètes, complexes, théories qu'on peut mal intégrer dans l'action quotidienne. Ainsi de nombreux ouvrages de psychologie ou de sociologie, ou même de pédagogie, où l'on ne considère qu'un "élève-type", isolé de sa classe, et de tout milieu.

Ou bien encore il s'agit de travaux statistiques qui donnent un "état des lieux" à un moment donné (sur l'échec scolaire par exemple) et peuvent susciter deux réactions émotives non scientifiques : le fatalisme ou le volontarisme. Dans un cas, une impression de déterminisme inéluctable peut mener au découragement et à l'impuissance. Dans l'autre, un sursaut de révolte pousse à nier les réalités et à opposer non plus théorie et pratique mais idéal et réalisme, ce qui mène généralement à une déception. C'est pourquoi il est d'abord utile de préciser les relations entre science et liberté d'une part, entre science et pratique d'autre part.

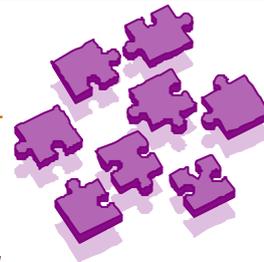
Cela peut aller jusqu'à la confusion entre une loi, une invariance causale, qui se dégage des expériences, et une norme décidée par un vote, ou agglomérée autour d'une mode : ainsi, certains disent "normal" pour "logique", comme le fait d'être soumis à la pesanteur !

Abonnement à l'Ajuda

Abonnez-vous un an à l'Ajuda pour 100fr

Nom : _____

Adresse : _____



Pour tout règlement libellez votre chèque à l'ordre de I1-VEM

**à ENVOYER à : IVEM SERVICE ABONNEMENT AJUDA
Campagne les Six-Vents Quartier les Piéjeaux**





Les réalités sociales et humaines sont soumises à des lois, comme les réalités physiques. Dans les deux cas, la liberté des humains réside dans la possibilité qui leur est offerte d'agir pour conjuguer plusieurs dynamismes afin d'obtenir les effets possibles, réalisables, qu'ils souhaitent. Lorsque la combinatoire est très complexe, il arrive qu'on ne puisse que surprobabiliser un effet et non être sûr de le provoquer.

Mais il reste des choix possibles qui dépendent des finalités personnellement construites, finalités qui ne sont pas "scientifiques", mais volontairement choisies entre plusieurs "possibles" parmi le jeu des combinaisons potentielles. Concrètement, je peux choisir de brancher mon téléviseur sur plusieurs chaînes - ou de l'éteindre. Dans tous les cas, les lois électroniques s'imposent et néanmoins je peux choisir une solution parmi plusieurs possibles... tout en restant à la merci d'une grève du personnel de la chaîne ou du réseau électrique, ce qui ne dépend plus de l'électronique ! Car dans la réalité "tout se tient, tout est tissé" (complexe) et nous avons affaire à des tissus, non à des fils volants. Pourtant, complexe ne signifie pas confus : l'eau issue de la fonte des neiges peut s'infiltrer dans les champs, s'évaporer, tourner autour des piles des ponts, mais, dans le cours du fleuve, elle va de l'amont à l'aval, et le Rhône va à la Méditerranée, non à la Suisse ! Et nous allons de l'enfance à la vieillesse. Il y a un sens du temps, de l'histoire, de la vie.

Comment comprendre les liens entre les faits, les interactions entre les phénomènes, les effets à termes de nos actions ? Nous disposons de constats et de théories : dans un montage précis, appuyer sur un bouton allume une ampoule ; ce phénomène s'intègre dans notre conception de l'électricité. Certains ont des théories sans constat et affirment, par exemple, que la misère et le chômage sont dus aux Juifs, même s'ils se développent dans des régions sans Juif ! Qu'appelle-t-on science exactement ? La science s'appuie sur des preuves, c'est à dire sur la possibilité pour un humain de reproduire l'action qui provoquera les mêmes résultats : l'astronomie est scientifique parce que quiconque, procédant aux mêmes mesures et calculs, trouvera la même étoile au même endroit, au même moment. Cette action peut être une intervention une mesure, une comparaison, etc... ce qu'on peut appeler de façon plus générale une opération qui, dans les mêmes conditions, donne le même effet. Les théories, elles, relient les phénomènes qui semblent, à un moment donné, de même nature. Mais pour être communicables, elles utilisent des comparaisons, métaphores, ou allégories s'appuyant sur des phénomènes plus quotidiens.

Ainsi, la physique utilise le concept de "force" qui renvoie à la force humaine, dont on ne voit certes que les effets, mais que nos sensations nous permettent d'imaginer. (en ce sens, les théories sont toujours "méta"physiques).

Une théorie intègre plus ou moins de constats, ce qu'illustre l'histoire des sciences. Finalement, quelles sont les relations entre la science et nos pratiques ?

Toute pratique sert un objectif dont les moyens utilisés sont supposés concourir à sa réalisation. L'objectif est généralement orienté par une finalité, un idéal, souvent vague, qui se traduit en slogan : développer l'autonomie, épanouir, ne pas contraindre, ou cultiver la joie. La cohérence entre finalité et objectifs peut s'étudier scientifiquement (mais il est rare que cela se fasse) . Par contre, on peut chercher à être scientifique dans les "logiques" (les lois naturelles non débattues au parlement !)

conjuguées dans nos pratiques, et vérifier qu'elles produisent bien les effets attendus. Cela relève d'abord de l'évaluation. Ce qui nous renvoie à une autre confusion, entre évaluation qui précise la validité d'une réalisation, et contrôle, qui mesure sa conformité à un modèle.

Le produit de l'éducation, ce sont les techniques de vie : on peut les "caractériser", les "breveter", alors qu'on "note" des exercices selon leur degré de conformité avec le modèle, la norme définie par l'institution et un objectif choisi par la personne. C'est au niveau des techniques de vie, dans ce cas, que s'harmonisent les conduites personnelles et les logiques institutionnelles et sociales.





Cela fait trois approches scientifiques : cohérence des techniques de vie dans une société donnée ou prévisible à moyen terme ; efficacité des techniques pédagogiques pour cultiver les techniques de vie choisies, précision des évaluations à court, moyen, et long terme. Pour un éducateur, c'est la seconde qui sera privilégiée. Outre des questions de méthodes pour préciser ce type de démarche scientifique se pose immédiatement les rapports qu'elle peut entretenir avec d'autres démarches centrées par exemple sur des phénomènes (à observer et à manipuler) comme les processus d'apprentissage ou la psychologie cognitive. On peut noter à ce sujet que les universitaires privilégient les approches autres que celles des praticiens. En effet, leurs "opérations" sur des phénomènes sont différentes. Le dialogue scientifique n'est pas la cérémonie du thé ! Ce qui compte, c'est ce que chacun peut apporter aux autres de reproductible... et l'intérêt de chacun à reproduire telle opération plutôt que telle autre !



Éventuellement, on peut aussi considérer ce que chacun attend, en argent, considérations, moyens, pouvoirs, en échange de son apport. Mais c'est là un dialogue avec un citoyen contribuable et légiférant car la science est aussi un produit socio-politique.

Jean Roucaute

ÉCOLE SUPERMARCHÉ

A l'ère de la consommation tous azimuts, il est bon de rappeler que **l'école n'est pas un HYPERMARCHÉ. L'ÉCOLE, ça ne se CONSOMME pas !**



Certes on y apprend beaucoup de choses : Le langage, la lecture, les mathématiques, l'écriture, le graphisme, la logique, la grammaire, la conjugaison, l'orthographe, à se situer dans le temps, se repérer dans l'espace, faire du sport, de la peinture, de la musique, et même de l'informatique, des langues ... selon un programme OFFICIEL et à l'aide de la PÉDAGOGIE que le ou les maîtres choisissent de mettre en place et juge la mieux adaptée en fonction du groupe d'enfants qui leur est confié

On y apprend AUSSI :

- à accepter les différences et respecter les autres (adultes ou enfants)
- à organiser son travail, gérer son matériel personnel ou le matériel collectif
- à réfléchir, poser des questions, émettre des hypothèses, les vérifier
- s'engager, se fixer des objectifs et vérifier si on les atteint
- Prendre des responsabilités et les assumer
- Prendre en compte ses désirs et ses besoins et ceux de ses camarades
- Travailler ensemble et respecter la vie en groupe



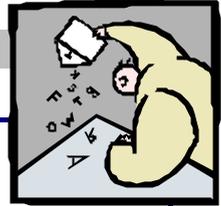
Quel que soit le système
L'école est un lieu d'Apprentissages et de vie
Et ça ne se décrète pas
Ça ne consomme pas
Ça ne s'achète pas

Une nouvelle adresse pour l'école Jean MOULIN :

Une petite visite s'impose !

<http://www2.ac-nice.fr/etabs/ecoles83/jmstmax83/index.html>





Lettre de Mireille Taulan

Le 22 01 99

Bonne année à tous

Chers Freinet I-K-S,

Non, je ne viendrai pas à la réunion, en ce moment les conférences pédagogiques et les réunions à cause de l'A.E.I. de l'école tous les mercredis matins sont pris depuis le 13/01 jusqu'en mars...

Qu'est-ce que j'ai fait depuis le stage ?

J'ai d'abord commencé à faire le vide dans ma pauvre tête trop pleine... Et après, j'ai commencé mon rangement à ma façon.

1/ J'ai attaqué l'évaluation et les brevets : (voir deuxième feuille)

Je donne à chaque élève en début de trimestre la liste des brevets (c'est à dire le programme du trimestre). Le mardi et le vendredi de 15h30 à 16h30, ils prennent le brevet à leur convenance ou s'entraînent en faisant des exercices - ou autre chose -

- Avantages : ils sont concernés à 100%. Ils s'organisent - c'est un moment qu'ils attendent sans aucune appréhension.

Si le 1er essai est raté (moins de 16) Ils peuvent ou doivent essayer de se corriger ou prendre des fiches d'entraînement avant de faire un 2ème essai. une notion non acquise n'est pas abandonnée mais sera reprise plus tard par l'élève quand il se sentira prêt.

- Problèmes : Il faut que mes brevets soient bien pensés/ bien rédigés ... Pour qu'ils soient capables de se débrouiller seuls.

. Certains ont tendance à faire trop vite (ne lisent pas la consigne)

. Les fiches d'entraînement sont délaissées, beaucoup veulent passer le brevet sans s'entraîner auparavant.

2 Mise en place du Quoi de neuf (départ vers des exposés, des fiches de lecture...)

3 Mise en place du conseil en fin de semaine. Cela a permis l'intégration dans le groupe d'un enfant difficile qui s'est excusé en plein milieu d'un conseil de son attitude. Mais j'ai des difficultés pour gérer les problèmes de rivalité/ dispute ... entre élèves...

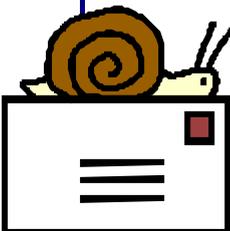
4 Nous adorons le moment de la boîte aux lettres, toujours pleine à craquer (même problème qu'en 3)

5 Par contre, je n'ai pas supprimé le moment des leçons/ exercices collectifs (à part certaines leçons orthographe - vocabulaire)

Voilà un petit état des lieux bien rapide de ce que j'essaie de mettre en place et de MES DIFFICULTES. Il me faudrait un deuxième stage pour vous parler des problèmes en expression écrite et des groupes de soutien que je n'arrive pas à mettre en place!

A bientôt peut-être - amicalement,

Mireille



Visitez le site Freinet Il a changé de look
<http://freinet.org/>





Nom:		FRANÇAIS			Année scolaire 1998/1999				
Deuxième trimestre		Brevets			CM1				
	GRAMMAIRE	Fact	essai			leçon	BT L A N		
			1	2	3		A	E.C.A.	N A
GR8	La relation GNS/GV (révision)		16				X		
GR9	L'adj. qualificatif épithète								
GR10	Le complément du nom								
GR11	La proposition subordonnée relative								
GR12	Le groupe nominal: récapitulation								
GR13	L'adj. qualificatif attribut								
GR14	Le complément d'objet direct (COD)								
GR15	Les compléments circonstanciels lieu / temps								
GR16	La tournure passive								
CONJUGAISON									
C7	Le passé simple		12	18					
C8	Le passé composé								
C9	Le mode indicatif								
C10	Le mode participe								
ORTHOGRAPHE									
05	C ou Ç								
06	G / GU / GE								
07	A / AS / Æ								
08	ET / ES / EST / AI								
09	ON / ONT								
010	SON / SONT								
011	OU / OÙ								
012	Les règles d'accord du participe passé								
013	Participe passé en É ou infinitif en ER								
VOCABULAIRE									
V7	Je sais trouver le sens des mots dans un dictionnaire.								
V8	Les homonymes								
V9	Sens propre - sens figuré								
V10	Les niveaux de langue								

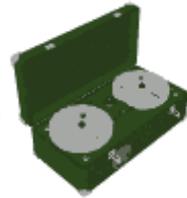




TAIS-TOI QUAND TU PARLES !

<http://freinet.org/creactif/>

Le tout petit Belon



Bravo, encore bravo!

Permettez-nous de vous complimenter pour le débat sonore que vous avez fait parvenir à Radio France. Ce débat qui a été primé par France Culture, non seulement donne la parole à des enfants mais de plus montre les possibilités d'argumentation (c'est à dire que vous savez expliquer ce que vous dites) et de décentration (ce qui veut dire que vous savez comprendre ce que disent les autres et en tenir compte) que peuvent avoir des élèves d'école primaire lorsqu'ils sont dans une ambiance chaleureuse, coopérative et conviviale.

Car, comme l'a demandé M. Le ministre de l'Éducation, à l'écrire lire et compter il faut ajouter le parler.

Les élèves de l'école de Riec l'ont fait, d'une façon extraordinaire; ils s'interrogent, s'interpellent tout en argumentant, et le débat qu'ils ont eu entre eux mérite encore bien plus que le prix qu'ils ont reçu, un prix qu'ils recevront, chacun, plus tard, dans leur vie quotidienne d'adulte.

Bravo, et continuez à être motivés dans ce sens, car comme le dit le professeur Albert Jacquart, "je suis les liens que je tisse, c'est en me confrontant aux autres que je deviens moi même, c'est quand on me dit "tu" que je deviens "je".

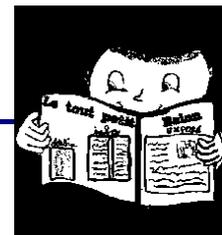
Antoine de St Exupéry a dit la même chose dans son roman "le petit prince" que vous devez connaître : il faut "créer des liens".

Et vous l'avez fait entre vous, c'est très bien, continuez. Et nous espérons que tous, vous deviendrez des individus qui pourront dire "je" et devenir authentiques, devenir des hommes et des femmes citoyens responsables, qui continueront d'essayer de comprendre ce que veut dire l'autre, ce que veulent dire les autres, et ça, ce n'est pas le plus facile.

L'avenir de l'école du XXI ème siècle se concrétise dans ce genre de débat entre enfants, et si tous les enfants de France pouvaient avoir la possibilité de débattre ainsi, de temps en temps, dans leurs classes, comme le font les enfants de Riec, peut-être que beaucoup d'incivilités que nous voyons poindre par ci, par là, pourraient être évitées.

Bravo aux enfants pour ce débat, et merci aux enseignants qui leur ont donné et qui doivent souvent leur offrir cette possibilité de s'exprimer, de prendre la parole et de discuter entre eux sur leur vie, sur leur "Je" qui entraîne un "tu" à qui on répond, car comme l'a dit un grand psychologue : "t'es toi quand tu parles".

Monique et Christian Bertet, responsables du secteur "son" de l'ICEM



Visitez le site Freinet
Il a changé de look
<http://freinet.org/>





POUR UNE CHARTE DE LA COOPERATION

COOPÉRATION A L'ÉCOLE de la coopérative de classe à la classe coopérative



1. L'école a pour finalités le développement de la personne et la formation du citoyen. Dans cette perspective, l'épanouissement de la personne et les pouvoirs réels du citoyen dépendront, non seulement, de la nature des savoirs et des savoir-faire, mais également de la façon dont ils auront été construits.

2. La citoyenneté concerne la Personne dans toutes ses dimensions. Le citoyen est conscient de ses droits et de ses devoirs, s'implique dans la vie de la cité et coopère avec d'autres aux transformations nécessaires de la société.

3. L'école doit prendre en compte ces finalités, en développant la participation réelle des élèves à toutes les instances de gestion et de concertation. La citoyenneté doit se construire par la pratique, dès l'école maternelle. La classe coopérative considérant les enfants comme des partenaires actifs, associés à toutes les décisions qui les concernent, et se référant à un certain nombre de valeurs comme l'écoute, le respect de l'autre, le partage, l'entraide, la solidarité, la responsabilité, l'autonomie, la coopération, favorise cette construction.

4. La réalisation de projets coopératifs qui finalisent et donnent du sens aux apprentissages et à l'école, favorisent les interactions et donc l'acquisition des compétences.

5. Il ne peut pas y avoir d'apprentissages sans évaluations. La classe coopérative permet la mise en place d'une véritable évaluation formative permanente, dans la mesure où elle s'appuie sur la pratique du contrat, instaure des pauses méthodologiques et des moments coopératifs de réflexion méta cognitive.

Autant de démarches qui, en excluant toute forme de compétition individuelle, visent à la réussite de tous.

6. L'organisation coopérative de la classe prend appui sur:

- Le Projet Coopératif d'Éducation, élaboré avec les enfants, pour répondre à la question: "Comment allons-nous vivre, travailler et apprendre ensemble ?"
- Le conseil de coopérative, lieu de parole et de gestion des fonds, et aussi instance de décision, d'évaluation et de régulation.
- La mise en place de groupes modulables favorisant l'individuation, la socialisation, l'expression personnelle, la communication et la réalisation collective de projets.
- L'enseignant garant des objectifs éducatifs.

7. L'école (l'établissement scolaire) constitue la seconde structure de l'organisation coopérative qui repose sur:

- un conseil des délégués de coopérative ou de foyer,
- un projet d'école, ou d'établissement, impliquant tous les élèves,
- La constitution d'une équipe d'enseignants mettant en application les principes et les valeurs auxquels elle se réfère et capable de coopérer avec les parents et d'autres partenaires, d'une façon pertinente et cohérente.

L'ÉCOLE PEUT AINSI DEVENIR, POUR ET AVEC LES ENFANTS, UN LIEU DE VIE DÉMOCRATIQUE, OU CHACUN POURRA S'ÉPANOUIR, APPRENDRE, SE FORMER ET RÉUSSIR.





REVUE CREATION NUMERO 83

"Qu'il soit stable, évolutif, éphémère ou encore mobile, l'habitat nous renvoie presque toujours à la manière dont nous "habitons" et dont nous trouvons refuge"...

Chez les enfants de maternelles, deux projets multiformes permettent aux enfants de Cogolin et à ceux de St Maurice en Trières de développer leur imaginaire

tout en se frottant à la réalité des matériaux. Ceux de Riec sur Belon explorent corporellement quelques façons de se blottir.

A l'école primaire Jules Ferry de Nevers, c'est à un vaste projet interculturel que les enfants sont conviés. Si sa préparation s'est étalée sur plus d' un mois, le

temps fort de la réalisation a duré une semaine, comme la semaine maison de l'école Mireur à Draguignan qui met en place une autre organisation coopérative du temps.

Au collège de Chenôve, les élèves volontaires ont investi les magasins. Par la qualité de leur travail et de leurs relations, ils ont contraint les habitants à un autre regard sur la jeunesse.

Du côté des adultes, vous trouverez des cabanes de cinéma, les constructions rustiques d'Emmanuelle Samson.

Enfin, Hans Walter Muller, architecte de l'éphémère, nous invite dans ses structures gonflables.

"En soulignant la valeur symbolique et l'enjeu social de l'acte d'habiter, ces témoignages nous démontrent l'importance, voire l'urgence d'entamer ou de poursuivre, avec nos élèves, une réflexion sur l'habitat. Les hommes et les citoyens qu'ils deviendront un jour seront alors sans doute mieux armés pour concevoir un cadre de vie respectueux de leurs aspirations profondes. "



POUR TOUT RENSEIGNEMENT S'adresser à PEMF 06376 MOUANS SARTOUX CEDEX

Agnès Joyeux

51 rue Curie

95830 Corneilles en Vexin

co-responsable du secteur Arts et Créations de l'ICEM

Agnès.Joyeux@wanadoo.fr

Objet: Marrant

Date: Mon, 8 Feb 1999

A: "Liste Freinet" <freinet@cru.fr>

C'est marrant l'enseignement aujourd'hui :

Tu fais un pas. On le mesure

Un autre pas. On le mesure

Un troisième pas. On le mesure.

Ceci jusqu'à la démesure.

-Dis, Monsieur, quand est-ce qu'on pourra marcher ?

Paul Le Bohec
ICEM Pédagogie Freinet





LE CONGRÈS DE L'ICEM DE L'AN 2000...

Le secteur international de l'ICEM, réuni le 26 et le 27 octobre 1998, à Mûr en Bretagne, souhaite qu'à l'occasion du Congrès de Rennes, en 2000, on rassemble des créations des enfants du monde afin de les présenter dans différents lieux de la ville de Rennes.

Le thème serait : les enfants et les adolescents, à l'aube du 3ème millénaire.

Ces créations, écrites, dessinées, sculptées, brodées... complèteraient et actualiseraient les 96 panneaux des 34 pays qui composaient l'exposition "Echos du monde" réalisée en 1994, à Avignon. Elle a été présentée au congrès de Valbonne et à la rencontre d'enfants organisée par le Comité du centenaire, à l'UNESCO, à Paris.

Et depuis, elle parcourt la France et l'Europe malgré ses 350 kilos...

Le congrès de Rennes se déroulera fin août 2000... Mais si nous voulons que les enfants, les enseignants du monde entier, de l'ICEM et de la FIMEM, se mobilisent, il est temps d'y réfléchir et de préparer ce qui pourrait continuer la magnifique rencontre de l'UNESCO qui a montré la richesse des classes du Mouvement Freinet dans le monde.

Informez vos correspondants et vos amis susceptibles d'être intéressés.

Pensez que les problèmes d'information et de communication sont très difficiles à maîtriser et que le temps passe bien vite.

Il est recommandé à tous les camarades qui veulent se joindre à ce grand moment coopératif de signaler leur participation et de n'envoyer qu'une sélection des oeuvres de leurs élèves avec, si possible, quelques mots sur la genèse de la réalisation.

Nous avons quelques propositions ou projets...

François Perdril et ses collègues de Nantes, en stage en Georgie, début avril 1999 proposeront aux lycéens et aux professeurs rencontrés, le thème de l'an 2000 comme ils l'ont fait avec leurs élèves et leurs correspondants polonais.

A la suite de "Lettres à la mer", 2 ans de correspondance autour de la Méditerranée, un nouveau projet européen a vu le jour. Anne-Marie Jonquet de la Ciotat, Efi Calamara d'Athènes et Maura Garbero de Cerano près de Novarre et leurs élèves réalisent le projet "Cyberodyssée en 2001", création d'une île et invention d'une vie nouvelle.

L'association Bibliobulle et nos camarades d'Aizenay en Vendée seront présents avec une présentation du "Livre du futur."

Une exposition rappellera les différents multiplex internationaux animés par Pierre Guérin et son équipe en 1960, 61, 62.

Georges Bellot présentera le projet au séminaire international des Pédagogies alternatives organisé à Timisoara par le Groupe Roumain de l'École Moderne et le Ministère de l'Éducation de Roumanie en avril 1999.

Il sera présent à Lisbonne au séminaire de prévention de l'exclusion scolaire et sociale où il interviendra sur l'actualité de la correspondance en l'an 2000.

Un atelier sur le 3ème millénaire fonctionnera à la colonie Freinet de Timisoara en juillet 1999 avec des jeunes roumains et moldaves.

On attend vos projets, vos idées, vos remarques, vos réflexions...

Les productions parvenues avant février 2000 pourront être accueillies par le chantier BT2 pour la brochure "Écritures de l'an 2000".

La revue "Créations" de l'ICEM éditera un numéro spécial à l'occasion de cette exposition, après le Congrès de Rennes.

L'an 2000 sera différent suivant les pays et la vie des enfants du monde n'aura rien d'homogène... Il faudrait que les enfants et les jeunes puissent le dire aux autres...

coordination de l'exposition internationale

Georges Bellot
366 avenue de la Libération
84270 Vedène
France

téléphone : 33 4 90 31 00 06
fax : 33 4 90 39 40 66 (pour Georges)
e.mail : a-g.bellot@accesinternet.com





VOIE HEURISTIQUE ET VOIE DIDACTIQUE

Je travaille avec une classe de 28 élèves de CM1-CM2, dans une école de 11 classe, à la Garde, une ville de 22000 habitants située dans le Var, près de Toulon.

voie heuristique

Heuristique : qui sert à la découverte ; méthode heuristique : consistant à faire trouver à l'élève ce qu'on veut lui enseigner.

J'utilise un certain nombre de techniques telles que le conseil de coopérative, le journal, la correspondance, la méthode naturelle d'apprentissage de la langue (maternelle et étrangère) ou des mathématiques, et de principes : l'ouverture sur l'extérieur - sorties, voyages-, la responsabilisation, la gestion de projets individuels, de groupes et collectifs, l'éducation à la citoyenneté et à la paix, le développement de l'esprit critique et de la créativité (travail en ateliers, préparation d'exposition, de montages vidéo), tâtonnement expérimental par des ateliers de recherches mathématiques ...

voie didactique

Parallèlement à cette démarche d'apprentissage par la voie heuristique, je propose une évaluation diagnostique, formative, sommative et certificative, qui permet une approche par la voie didactique. Il s'agit de brevets que l'enfant passe dès son entrée dans la classe, afin de situer ses points forts et ses lacunes. Tous se trouvent donc en situation de réussir et d'atteindre leurs limites, quel que soit leur niveau : en effet, je propose un éventail d'épreuves qui se situent avec une marge d'un à deux ans au-dessous et au dessus du niveau théorique de la classe. Ce cursus de brevets couvre le programme de français et de mathématique du cycle 3 (les trois dernières années de l'école primaire).

Chaque enfant est donc d'abord placé dans une situation de réussite ; c'est très important pour ceux qui dans une pédagogie traditionnelle ont toujours 0 et sont donc à leur propres yeux nuls. Mais par contre, même les meilleurs ratent certains brevets. A partir de la découverte de ces lacunes, il est alors possible de construire son apprentissage d'une manière structurée. Les enfants ont alors le choix entre plusieurs stratégies :

- travail personnel (fiches, logiciel en rapport avec des épreuves échouées)
- groupes de besoin
- entraide mutuelle
- soutien
- travail collectif
- parents



complémentarité des deux voies

Les entrées par la voie heuristique et par la voie didactique permettent à mon avis un travail personnalisé.

Ainsi, il s'est trouvé au même moment dans la même classe deux enfants, Adrien et Samir, qui avaient raté le brevet grammaire 3, en rapport avec la maîtrise de la ponctuation. Sur le document photocopié, on peut voir l'épreuve ratée de Samir (document 1)

Adrien avait écrit un texte pour le journal. Il avait de grosses difficultés en français, et il n'y avait aucun point ou virgule dans son texte. Les problèmes étaient tels que le texte était pratiquement incompréhensible, et qu'il m'apparaissait indispensable que ce texte soit mis au point collectivement pour être publiable. Je le photocopiai avec de la place dessous pour le réécrire. Plusieurs enfants se portèrent volontaires pour ce travail. Ils présentèrent oralement et collectivement leur texte, et Adrien se prononça sur ce qui lui paraissait le plus proche de ce qu'il voulait

(Suite page 13)





exprimer.

Sur le document 2, on peut voir le texte brut d'Adrien, les productions de 2 enfants, Victor et Sébastien, et le texte tapé par Adrien à l'ordinateur après mise au point sur le traitement de texte.

Parallèlement, Samir était en train de faire des fiches d'entraînement en grammaire (fiches créées par une collègue de l'ICEM qui m'avaient été communiquées) et en orthographe (fiches ortho B : voir document 3) pour s'améliorer dans la maîtrise de la ponctuation. Ces fiches étaient conseillées dans le classeur de préparation des brevets (voir document 1 : annotations manuelles à côté du brevet).

Samir, après avoir fait ses fiches et suivi le travail collectif sur la ponctuation lors de la mise au point du texte d'Adrien, a réussi son brevet grammaire 3 lors de la deuxième tentative.

Grammaire 3
Date.....

I Recopie en écrivant les points et les majuscules oubliés : *Deux petites filles*

le loup donna un coup de nez sur le carreau pour faire entendre qu'il était là laissant leurs jeux, les deux petites vinrent à la fenêtre en se tenant par la main la plus blonde se mit à rire et dit :

tu ne trouves pas qu'il est drôle? si on lui ouvrait? mais Delphine ne s'y trouva point elle murmura en serrant la main de sa petite sœur. Marinette :

- c'est le loup!

*fiche ortho B 103, 115
196 166, 156
15*

II Mets les virgules qui ont été oubliées : *fiche ortho B 175*

Marinette ne trouva rien à répondre. Voyant que les petites tardaient à lui ouvrir le loup pencha la tête grimaça un sourire poussa un soupir et prit un air pitoyable. Escutées et tremblantes les petites se prirent par le cou mêlant leurs cheveux blonds et leurs chuchotements.

Grammaire 3 AS

I *à refaire*

Le loup donna un coup de nez sur le carreau. Pour faire entendre qu'il était là laissant leurs jeux, les deux petites vinrent à la fenêtre en se tenant par la main. La plus blonde se mit à rire et dit :

- Tu ne trouves pas qu'il est drôle? Si on lui ouvrait? Mais Delphine ne s'y trouva point. Elle murmura en serrant la main de sa petite sœur Marinette :

- C'est le loup!

II

Marinette ne trouva rien à répondre. Voyant que les petites tardaient à lui ouvrir le loup pencha la tête grimaça un sourire poussa un soupir et prit un air pitoyable. Escutées et tremblantes les petites se prirent par le cou mêlant leurs cheveux blonds et leurs chuchotements.





Les textes comportant peu d'erreurs sont corrigés par l'intermédiaire de l'entraide. Plusieurs allers-retours s'effectuent parfois avec corrections successives jusqu'à ce qu'ils soient prêts à être publiés dans le journal. Je fais une correction ultime si nécessaire.

Les textes comportant un type d'erreurs particuliers ou trop d'erreurs sont mis au point collectivement (la classe entière : situation d'exploitation de l'hétérogénéité du groupe) et copiés dans le classeur de français. Ils sont archivés par thèmes grâce à une classification décimale. Ils servent de base à l'étude de la langue. Le point abordé lors de la mise au point de ce texte fut la ponctuation. (voir document 4). Il sert de référent au groupe-classe pour l'élaboration d'un savoir collectif.

Le chat

il été t'une fois un chat il vivait dans un cabanon
et il n'avait jamais manger de puis 1 an et un jour
il avait envi de manger une souris il chercha
et tout d'un coup il vit une souris et il
lui sauta dessus et il l'attrapa puis la
mangea il brula le doigt puis il mangé plus
de souris.

FIN!!!

Le chat

Il était, une fois un chat, il vivait dans
un cabanon. et il n'avait jamais manger
de puis 1 ans. Et un jour, il avait envie de
manger une souris. Il chercha et tout
d'un coup, il vit une souris et il.

lui sauta dessus et il l'attrappa puis la
mangea. Il brula son doigt puis.
ne la mangé
pour se brûler le doigt
Fin!!!

Le chat

Il était une fois un chat qui vivait dans un cabanon. Il n'avait pas mangé depuis un an. Un jour
il décide de manger une souris. Il cherche et tout d'un coup, il en vit une. Il lui sauta dessus et
l'attrapa. Il la fit cuire et accidentellement, se brûla le doigt. Il ne mangé plus jamais de
rongeur et devint végétarien.

Adrien





Lors de la copie du texte sur la feuille du classeur de français, je corrige une première fois ce qui va leur servir de support à la mémorisation (celui qui va leur servir à préparer la dictée). Le texte est plus ou moins long selon le niveau en orthographe. Ceux qui ont des problèmes en français ont une version abrégée. Je dicte ensuite ces textes une première fois à l'ensemble de la classe. Je corrige les dictées; le texte reste au tableau afin que les enfants puissent corriger leur dictée. C'est la deuxième fois qu'ils peuvent travailler sur leurs erreurs. Si les enfants ont moins de 16/20, il doivent repréparer leur dictée et la refaire sous la dictée d'un enfant responsable le lendemain. Il peut y avoir 3 essais en tout. Sur le document suivant (document 5), on peut voir les dictées successives d'Adrien et observer les différents niveaux d'apprentissage.

ORTHOGRAPHE - niveau B - série 101-200 PLAN DU FICHIER

Singulier - Pluriel 109 - 120 - 143 - 163 - 174 - 180	Ponctuation
Masculin - Féminin 111 - 135 - 148 - 173 - 190	Points et majuscules 103 - 115
Accord de l'adjectif 118 - 122 - 134 - 148 - 155 - 167 - 182 - 185 - 199	Virgules 178
Noms propres (majuscules) 135 - 164 - 192	Points d'exclamation ! 186
Familles de mots 131 - 138 - 150 - 161 - 170	Points d'interrogation ? 196
il - elle - ils - elles 137 - 158 - 166 - 175 - 194	Tirets 144 - 152 - 196
Possessifs (mon, mes, tes, son, ses...) 101 - 108 - 125	Apostrophes 123 - 168 - 175 - 197
ce - cette 142 - 171	
tout le - tous les 130 - 160	nous ...ons, vous ...ez 117 - 145 - 154 - 187 - 198
est-ce que 105	ils ...nt, elles ...nt 110 - 132 - 158 - 177 - 191
parce que 133	tu ...s 113 - 156 - 184 - 188
et 104 - 108 - 139 - 147	je ...e, tu ...es, il ...e 106 - 136 - 141 - 195
ou 102	je ...s, tu ...s, il ...t 121 - 149 - 162 - 176
mais 112 - 126	il ...ait, elle ...ait 129 - 153
c'est 102 - 119 - 127	je ...ai, tu ...as, il ...a 151 - 179
ça 107	participes passés 124 - 169 - 189 - 197
on 116 - 146 - 172	il va ...er, je peux ...er 165 - 200
à 114 - 157 - 159	il est - ils sont 140-193
en 147 - 181	il a - ils ont 128 - 183

fiche ortho B

178

Dans chaque phrase il manque une virgule.

- La voiture roule vite trop vite.
- La glace à la noix de coco j'adore ça.
- Les hérissons les taupes et les lézards mangent des insectes.
- Je suis chauffeur je conduis un camion-benne.
- Le menuisier choisit une planche la mesure et la scie.
- Si tu te faisais piquer par une vipère que ferais-tu ?

Pour préparer grammaire 30.4

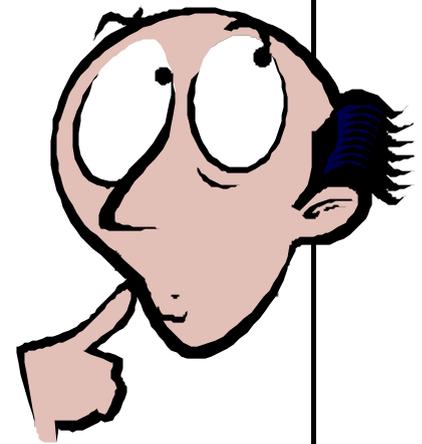
Je voudrais être une sorcière. Je mangerais tous les enfants qui vont à l'école. Pour cela, je vais aller chez une vieille sorcière, que je connais, et je lui demanderai de devenir son apprentie. J'espère que j'apprendrai assez vite, en deux ou trois jours. Quand je serai prête, je m'en irai et je chercherai les enfants. Mais se cachent, je descendrai pour mieux les trouver. Quand je serai une petite fille, je l'attraperai et je lui ferai une pipée pour qu'elle devienne mon esclave et m'aide à capturer les autres. Quand elle m'aura bien aidé, je la relâcherai.





1 - La phrase - le sens

- 110 La phrase
- 111 Phrase simple/ Phrase complexe - Distinction phrase/proposition
- 112 Phrase sans verbe
- 113 Phrase emphatique
- 114 Phrase à présentatifs
- 120 Types de phrases
 - 121 Phrase déclarative
 - 122 Phrase impérative
 - 123 Phrase interrogative
 - 124 Phrase exclamative
 - 125 Affirmation/Négation
 - 126 Formes : actives/passives
 - 127 Transformations
 - ~~128~~
 - 130 Punctuation
 - 131 Les signes de ponctuation
 - 132 Tirets et guillemets : dialogues
 - 140 Opérations sur les groupes
 - 141 Substitution -
 - 142 Déplacements
 - 143 Effacement
 - 144 Adjunction
 - 150 Le temps
 - 151 Le temps - le moment
 - 152 Le temps - la simultanéité
 - 153 La durée
 - 154 Concordance des temps
 - 160 Les circonstances
 - 161 Le lieu
 - 162 La manière
 - 163 Le but
 - 164 Le moyen
 - 165 La cause
 - 166 Autres : La conséquence - La condition
 - 170 Discours direct/Discours indirect



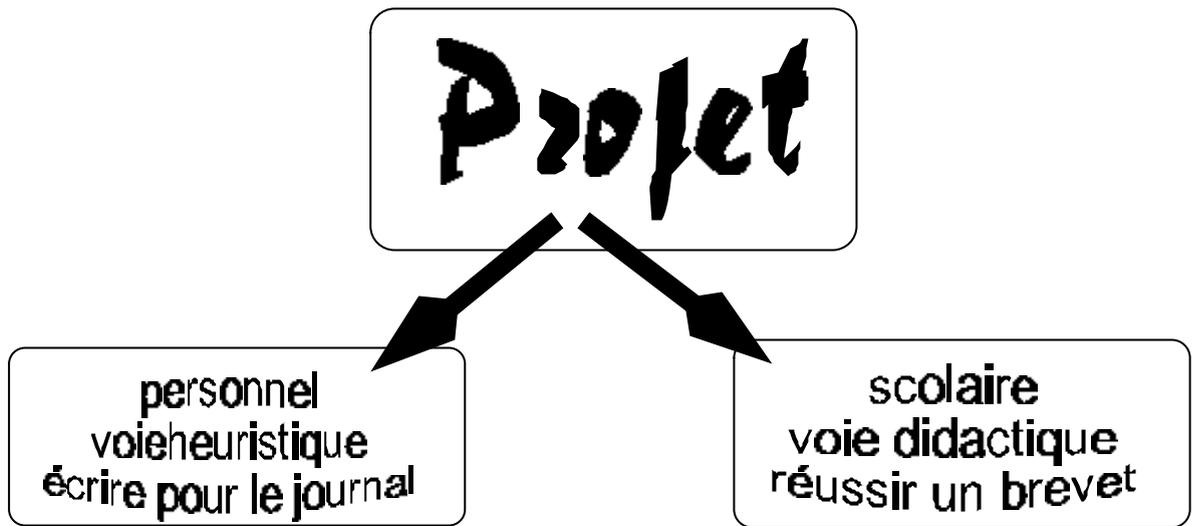
Depuis que j'utilise ces stratégies, j'ai observé des progrès très nets en orthographe. Pour conclure, il est notable que deux enfants fonctionnant de manière différentes se retrouvent dans un passage commun : l'évaluation, qui va permettre de visualiser les progrès accomplis, quel que soit le chemin suivi pour apprendre. La possibilité de réaliser des projets individuels, coopératifs (petits groupes ou classe entière) est déterminante pour l'intégration des individus dans la classe.

(Suite page 17)

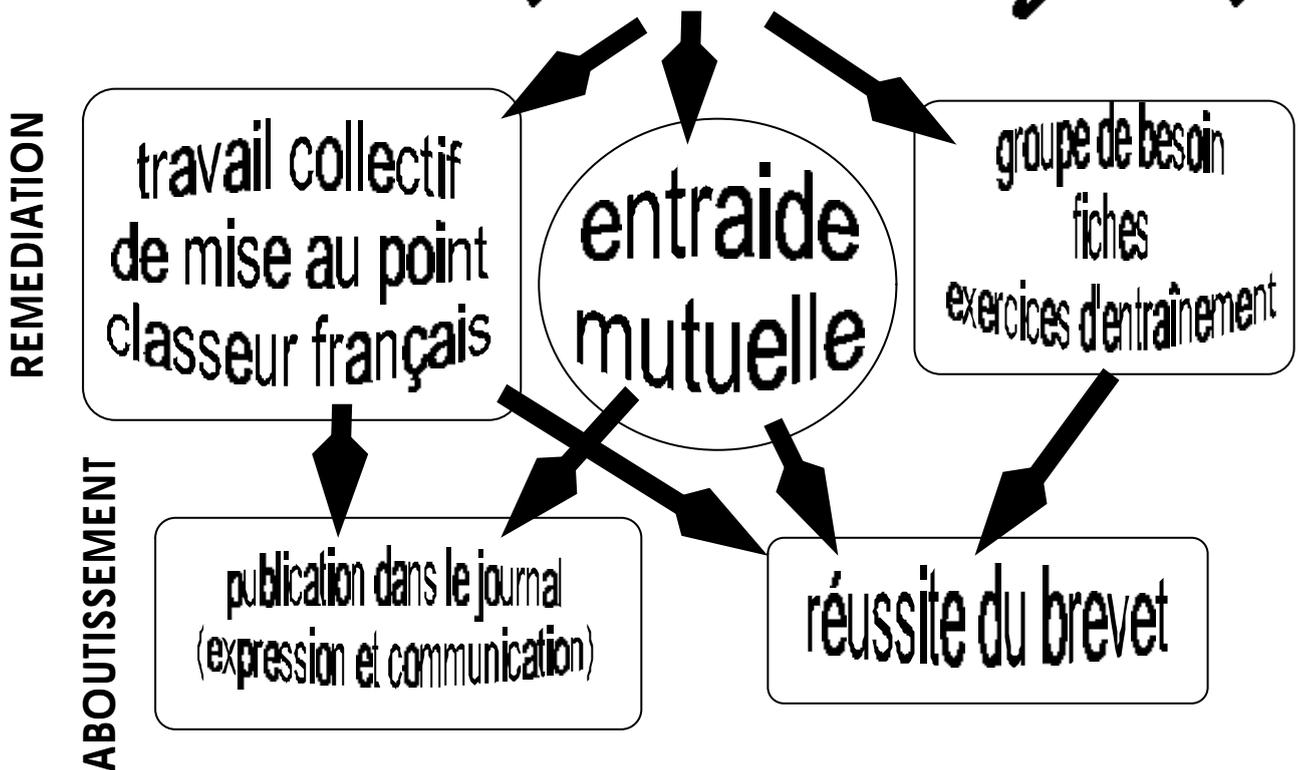




projet scolaire (voie didactique) : réussir un brevet personnel (voie heuristique) : écrire pour le journal



échec : conflit socio-cognitif



On peut donc visualiser ici un exemple d'interactions entre apprentissages par les voies didactiques et heuristiques. C'est cette interaction que j'ai essayé de représenter par le schéma suivant (document 6).

Par ailleurs, ce système permet de sécuriser les enfants, les parents, l'enseignant et l'administration, tout en laissant à chaque "apprenant" beaucoup de liberté dans le choix des projets et des stratégies.

Florence Saint-Luc
7 avril 99





PAPIER OU NUMÉRIQUE ?

Pour illustrer un plus indéniable du support numérique par rapport à la version "papier", je me contenterai ici d'aborder les dictionnaires et encyclopédies.

Un extraordinaire rapport quantité d'informations/encombrement du support
30000 images sur le CD ROM Corel Gallery tous les textes de l'Universalis (qui en est à sa version 4) sur un seul Compact Disc de quelques grammes ! Adieu les piles de livres qui s'écroulent sur le bureau !

Une facilité et des possibilités de recherche exclusives :

Recherche aisée et très rapide à partir de mots clefs ou de combinaisons de mots clefs, de noms et de dates. Possibilité de recherche des occurrences d'un mot dans l'ensemble des textes d'une encyclopédie (recherche en texte intégral) : trouver tous les articles de l'Universalis contenant les mots commençant par anaphore (anaphore, anaphores, anaphorique) ne prend que quelques secondes ! Mise à profit de connecteurs logiques dans les requêtes afin de réduire les bruits documentaires (exemple : connecteur "près de" dans l'Universalis qui permet de fixer la distance maximale entre deux mots recherchés dans un même article)

Le temps d'accès à l'information recherchée est infiniment plus réduit sur une version informatique que sur une version papier : moins de temps pour accéder à l'information c'est plus de temps pour l'exploiter !

Un attrait (et un atout) certain naît de la multiplicité des formes de présentation de l'information :

Tel oiseau sera décrit par un texte, illustré par une photo ou un dessin, on pourra écouter son chant, découvrir une animation sur sa migration, etc. Chacun trouvera matière à apprendre selon son profil ("profils d'apprentissage")

Une intégration avec l'outil informatique :

Les textes peuvent être exportés directement vers un traitement de texte ou un logiciel de mise en page pour y être éventuellement modifiés dans leur forme et leur fond. Les dessins seront le cas échéant repris dans un logiciel spécialisé. L'utilisateur a ainsi la possibilité de composer des documents issus de plusieurs encyclopédies différentes sans l'étape fastidieuse de la saisie/recopie.

Dans une masse d'informations considérable les liens hypertextuels permettent une navigation rapide et un mode de lecture original.

Jean-Pierre AUBERTIN

Instituteur Maître Formateur

MEUSE (55) e-mail : think.dif@wanadoo.fr



La revue électronique de l'E.P.I.

L'Association "Enseignement Public et Informatique" (EPI) vient de mettre en ligne une revue électronique qui paraît tous les 15 jours. EPI net complète le Bulletin et les dossiers thématiques édités par l'association en diffusant une information immédiate qui appuie et illustre ses articles de réflexion et de pratiques innovantes de terrain.

Ce n'est pas un hasard si notre premier objectif est de faire connaître les initiatives et les expérimentations pédagogiques souvent méconnues et pourtant principales forces motrices du changement pédagogique. "EPI net" présentera les enseignants qui explorent ces nouvelles pistes pédagogiques en infatigables pionniers.

Pour s'abonner, envoyez un mèl avec dans le texte : "Je souhaite m'abonner à EPI net en version accentuée (version par défaut) ou non-accentuée " à l'adresse suivante :
mailto:postmaster@epi.asso.fr

Pour aller sur le site de l'EPI : <http://www.epi.asso.fr>





invariant 7

CHACUN AIME CHOISIR SON TRAVAIL MÊME SI CE CHOIX N'EST PAS AVANTAGEUX

La "relecture" que je fais de l'invariant 7 de Freinet ne me semble en rien une trahison, mais une amélioration de ce que nous avons d'abord compris et que d'aucuns pouvaient interpréter comme du laxisme pour condamner la pédagogie Freinet. De plus, cette interprétation nous a permis une avancée significative puisqu'elle permet à l'enfant d'apprendre, par le jeu de cette liberté de choisir, à analyser le travail qu'il doit affronter, et à devenir ainsi "bon élève".

Le temps consacré à l'évaluation un peu "cache misère" que l'on nous impose aujourd'hui est du temps enlevé à l'apprentissage entend on couramment, ce qui est loin d'être faux mais peut être compris autrement, notamment à la lumière des apports de Freinet. L'école manque d'une "culture de l'évaluation" affirme le rapport Ferrier, et Freinet, si je sais bien lire, ne le démentirait pas.

Ce que je crois comprendre, c'est qu'il ne s'agit pas d'évacuer l'évaluation, mais de lui restituer sa place, qui est entre les mains de l'enfant, comme élément à part entière de l'apprentissage.

On pourrait d'abord dire, en forçant un peu peut être, que l'évaluation dite "formatrice" était déjà en germe dans l'auto-correction, que Freinet avait initiée. Elle intervient après un premier travail d'apprentissage et permet à l'élève s'il y a lieu de revoir sa copie.

Mais il faut s'attarder surtout, car Freinet l'avait indéniablement pressenti et que cela me paraît encore plus important, sur l'évaluation qui intervient avant l'apprentissage, lorsque l'enfant établit avec le maître son plan de travail individuel. L'enfant est alors peu ou prou dirigé par le maître, mais il est quand même censé participer à cette élaboration, ce qui implique un effort d'anticipation, d'analyse des tâches, etc...

Cela est à mon sens insuffisant, pour différentes raisons qui tiennent à la difficulté de cette anticipation, mais le fait est que la position de Freinet à ce sujet était très claire, qui légitime en première analyse la participation de l'enfant à l'élaboration de son plan de travail :

"Chacun aime choisir son travail, même si ce choix n'est pas avantageux" dit l'invariant n°7.

Choisir son travail, en fonction du projet que l'on a, en fonction de ses goûts, de ce que l'on prévoit pouvoir mener à bien, etc... et ce dernier point surtout n'est évidemment pas facile, car de quoi dispose t on le plus souvent pour pouvoir prévoir que l'on va pouvoir le mener à bien quand ce travail est nouveau et encore inconnu ?

Mais va t on prendre cet invariant de manière "passive et acceptante", béatement, religieusement, ou bien l'assumer courageusement pour faire fructifier l'héritage ?

Quels sont les critères dont dispose l'enfant lorsqu'il choisit ? Sont ils suffisants pour que l'on puisse s'abriter hypocritement derrière la liberté de l'enfant et le "Freinet a dit que" ?

Ou bien doit on s'autoriser à fournir à l'enfant les éléments qui vont lui permettre, en connaissance de cause, de faire un choix libre, et de préférence avantageux. Car choisir son travail, c'est toujours avantageux d'une certaine manière, puisque cela entraîne à évaluer la tâche et les atouts dont on dispose pour l'affronter, et qu'il est question ici de la place et du rôle de l'évaluation.

Je crois qu'il faut habiller l'invariant n°7, le faire fonctionner dans une structure adéquate qui lui donne tout son sens et toute sa portée, comme un pilier de l'apprentissage.

Je voulais rendre à Freinet, humblement, la paternité de ce qui pourrait permettre une amélioration sensible du fonctionnement de notre système éducatif.

Quelques lignes écrites au vol dans un message

M. MONOT e-mail : magui@offratel.nc

Pédagogie de Maîtrise à effet vicariant: <http://www.offratel.nc/magui/>





DES RÈGLES SUR LA FORGE DU TEMPS

Elles sont élaborées en début d'année en Conseil. Elles ne sont jamais immuables. Elles peuvent être adaptées, rediscutées, annulées, re-proposées en fonction des besoins. Il ne s'agit pas d'une suite d'interdictions ! Il s'agit d'organiser la vie de la classe et de l'école en fonction des règles de sécurité indispensables, de l'environnement, du respect de tous, enfants et adultes. Ce n'est pas le règlement intérieur de l'école. C'est un outil de "bon fonctionnement" permettant de fixer des limites et de prévoir des sanctions au cas où ces limites ne seraient pas respectées.

La mise en place des règles de vie : décision et rédaction

C'est une mise en place rituelle au début de chaque année. On part de la lecture des propositions des années précédentes et on organise un débat par table (ils sont quatre) un rapporteur dans chaque groupe : on ajoute on enlève : un premier est alors distribué à chacun. Le lendemain second jet formulations différentes On essaye tout de même de généraliser. Par exemple la notion de respect de l'autre est fondamentale. La rédaction est donc réalisée en plusieurs séquences. Puis elles sont votées en réunion coopérative.

Le respect des règles :

C'est l'aspect le plus difficile. La structure de régulation est bien sur la réunion coopérative. En réunion coopérative, la plupart du temps, lorsqu'il y a flagrant délit d'enfreinte aux règles de la communauté, l'enfant s'engage à ne plus recommencer. Et je dois dire que la plupart du temps le débordement est passionnel dans le contexte de leur vie sociale. Rares sont les récidives. Dans ce cas il faut que l'on décide avec le coupable des sanctions ou poursuites à donner. Mais rien n'est écrit à priori.

Le plus important c'est la "thérapie" vers une attitude citoyenne et coopérative. Nous avons même mis en place suite à la demande d'un camarade un brevet de la coopération décerné à chaque période au camarades qui valorisent et donnent l'exemple d'attitudes allant dans cette direction.

Attention également aux glissement réguliers qui peuvent détourner une attitude citoyenne. Par exemple faire signer sa plainte par plusieurs camarades pour lui en donner plus de poids. C'est à dire transformer un engagement individuel de parole en une sorte de pétition.

Comment les enfants se situent-ils par rapport à ces règles ?

A chaque réunion coopérative, quand quelqu'un râle, souvent on rappelle les règles de vie. Leur terminologie sont assez vastes pour englober la plupart des cas particuliers. C'est d'ailleurs en début d'année un gros travail sur le sens afin que chacun comprenne ce que les autres ont sous-entendu.

discussion, débat et réécriture des règles :

Si en cours d'année de nouveaux problèmes surgissent on peut retravailler sur le texte et l'amender.

Cela a été le cas en mai 98 suite à un grave problème de comportement "machiste".

Pourquoi avez vous entrepris ce travail ? (quel contexte, quel enjeux...)

En tant qu'enseignant participant au mouvement de l'École Moderne du Var, c'est à dire, depuis que j'ai mon CAP d'institut, j'ai tout de suite mis l'accent sur le fait que l'un des rôles essentiels de l'école était l'aspect de socialisation de l'enfant.

Apprendre à vivre ensemble est un objectif principal. Les règles de vie, au même titre que les temps de parole c'est à dire l'expression libre de l'individu dans un groupe social en sont des aspects autant que la classe d'environnement.

Les règles cristallisent un état des ASPIRATIONS DU GROUPE CLASSE à un moment donné. Il évolue, change, et les règles de nos aînées sont bien souvent caduques à priori et il fut sans cesse battre le fer quitte à certains moments penser que l'on régresse.

Il ne faut pas voir dans ces règles un état mais l'émergence de principes qui nous servent de repères. Pas facile d'accepter l'autre et en plus pas comme nous.

Les règles de vie :

<http://www2.ac-nice.fr/etabs/ecoles83/jmstmax83/CLASSES/ASLANIAN/9899/REGLES.HTM>

Interview de Patrick ASLANIAN, instituteur école Jean Moulin de St Maximin, par Magli WENZ





UNE CHARTE POUR BÂTIR UNE ÉCOLE LIBÉRALE

Du fait de son appartenance au CLIMOPE qui doit être représenté dans le comité national de suivi de la Charte pour bâtir l'école du XXIème siècle, l'ICEM est amené à s'interroger sur l'attitude à tenir face à ce projet présenté, fin août 1998, par Claude Allègre : allégeance, critique ou rejet.

L'utilisation, en introduction à la Charte, de la référence à la mondialisation et aux nouvelles technologies de communication, pour justifier l'adaptation de l'école n'est pas originale. Le ministre, certainement conscient des critiques qu'il encoure, tempère son propos en rappelant que l'école doit rester « fidèle à ses principes, à ses idéaux, à ses buts, sans renier ses principes fondamentaux ». Il oublie malheureusement de préciser à quels principes, à quels buts il fait allusion alors que la charte se veut « référence pour les évolutions à venir de l'École Primaire ».

Un seul idéal est mis en exergue : l'égalité des chances. Nous ne reprendrons pas ici la critique de ce thème déjà présentée dans un éditorial de notre revue. Il nous suffira de rappeler notre opposition permanente à cette notion que nous dénonçons en ces termes : « En fait l'égalité des chances au niveau de l'éducation est le leurre de la société capitaliste libérale » [...] Pour nous la remise en question du système éducatif est liée à celle du système social et économique.

L'école est dépendante du mode de production : c'est un appareil d'État. Elle est un instrument du pouvoir d'État : elle vise à soumettre l'enfant à une idéologie et à lui donner une place dans le processus de l'économie capitaliste et de ses fins. Dans la production, la division du travail, l'apprentissage de la journée réglée par des horaires stricts, sont des fonctions indispensables pour la reproduction du système. De même, à l'école, le système se perpétue par l'enseignement morcelé en matières fondamentales et secondaires, enfermées dans des horaires précis et immuables. [...]

Nous croyons la justice sociale incompatible avec une économie d'exploitation et de profit et nous attaquons le mythe de l'égalité des chances. Mais c'est également pour cette raison que nous refusons d'isoler le problème des contenus enseignés de celui du mode d'appropriation de ces contenus [...] » *

Quelques rappels séduisants sur la laïcité et la citoyenneté ou sur des notions comme l'autonomie, la socialisation, la responsabilité, ne suffisent pas à camoufler les dangers du dispositif ministériel :

De nouveaux programmes Centrer les programmes sur « parler, lire, écrire et compter », tout en souhaitant adapter l'enseignement à des publics divers, risque d'entraîner un renforcement des travers que nous connaissons déjà (math-français, français-math à longueur de journée) et de la didactique tout en laissant la porte ouverte à une école à plusieurs vitesses.

L'adaptation des rythmes scolaires à ceux de l'enfant et aux conditions sociales Nous nous sommes toujours élevés contre la distinction, même si le terme de hiérarchie est récusé, entre les disciplines. Aux enseignants les matières fondamentales », aux autres intervenants (aides-éducateurs, intervenants extérieurs, éducateurs sportifs et culturels) les matières « secondaires » (chant, dessin, danse, éducation physique et sportive, langues vivantes, nouvelles technologies). Finies l'interdisciplinarité et la globalité que nous revendiquons dans les apprentissages. Conjointement, la porte est ouverte à un renforcement de la didactique des disciplines et de la transmission de savoirs. Renforcement aussi des inégalités puisque les collectivités locales verront ainsi leur contrôle renforcé sur les activités scolaires.

La transformation du métier de professeur d'école Plus grave encore, et fort lourde de consé-

(Suite page 22)





(Suite de la page 21)

quences, est l'apparition d'un enseignant contrôleur et coordinateur des personnels intervenant dans l'école. Le professeur d'école deviendrait ainsi le supérieur hiérarchique, ayant autorité sur des personnels aux statuts précaires et tous différents (aides éducateurs, éducateurs sportifs et culturels, moniteurs municipaux, CES, etc.). Bien faibles seront les possibilités de revendications et de luttes communes. Nous voilà bien loin des équipes pédagogiques avec rotation de la fonction de directeur ainsi que de notre revendication de six enseignants pour cinq classes pour un travail coopératif. L'école, si l'opération réussit, fonctionnera désormais avec le minimum de personnels titulaires et un volant de personnels aux statuts précaires et soumis, sans aucun doute, aux pouvoirs locaux. Et pour nous qui critiquons la division du travail, quel modèle de rapports sociaux proposerons-nous aux jeunes dont nous avons la responsabilité ? D'un côté, un adulte qui conçoit, coordonne, contrôle, donne des indications et dispense l'enseignement. De l'autre, des exécutants ! Nous voilà loin de la coopération.

Si nous sommes bien persuadés que l'école doit évoluer, nous sommes en complète opposition avec Claude Allègre sur le sens et les modalités de cette évolution. Si l'école doit s'adapter, c'est à la vie, au nouveau contexte de vie des enfants. Elle n'a pas à se plier aux souhaits ou aux exigences des entreprises qui ont déjà privé d'emploi bon nombre de nos parents d'élèves et n'offrent, de plus en plus, que des emplois à statuts précaires et sous payés à la majorité des autres. Nous avons une autre ambition pour l'école que d'en faire une pourvoyeuse de main d'œuvre docile et dépourvue de sens critique.

On pourrait nous reprocher d'extrapoler, de faire un procès d'intention ou de crier au loup lorsque nous dénonçons, dans la Charte pour bâtir l'école du XXIème siècle, une tentative d'adaptation de l'école au libéralisme. Pourtant, on ne peut qu'être frappé par la complémentarité entre le rapport du recteur Claude Pair et la Charte. On peut noter les propositions similaires des experts de l'OCDE (confier la classe à une équipe de professeurs, faire intervenir en classe des adultes autres que les enseignants et introduire les nouvelles technologies) dont on sait qu'ils sont les chantres du libéralisme le plus pur et le plus brutal. C'est finalement Claude Allègre, lui-même, qui nous donne l'explication : « Je veux instiller l'esprit d'entreprise dans le système éducatif » ! **

Annie Bard, Christine Calandra, Véronique Feutelais, Jean-Marie Fouquer, Denise Le Bars, Christian Lego, Jacque Minaud-Guibert
membres du CA de l'ICEM-Pédagogie Freinet

* Collectif ICEM, Perspectives de l'éducation populaire, 1978

** Les Échos du 3 février 1998



Jean-Marie FOUQUER

23, rue de la République 76190 YVETOT (France)

Tél. : (33) 02.35.96.88.84 Fax : (33) 02.35.56.54.41

E-mail : jean-marie_fouquer@wanadoo.fr

Site Internet : <http://www.freinet.org>

Consulter les archives de l'Ajuda ?

C'est possible

<http://www.aism.net/IVEM/AJUDA/INTRO.HTM>





INSTANTANE DE CLASSE



1. Comment choisir

* Les responsables de classe ?

Dans ma classe, il y a des brevets de comportements qui ont été créés par les enfants. Les brevets 1 donnent le droit de rester en classe à la récréation. Le brevet n°3 (savoir animer un conseil et quoi de neuf) donne le droit à présenter sa candidature comme président de la classe. Ceci dit, les responsabilités (ou métiers) de la classe sont déterminés en début d'année. Les volontaires s'inscrivent pour l'année si besoin. Il y a changement lorsqu'un responsable démissionne, ou si un autre enfant revendique la même responsabilité, ou encore s'il y a eu un problème dans l'exercice de la responsabilité. Les décisions sont prises en conseil de coopérative.

Dans d'autres classes, il y a un roulement de responsabilités dans la classe, par exemple à la semaine. J'ai également pratiqué ce fonctionnement. J'ai pensé que certaines responsabilités demandaient une formation (bibliothécaire, trésorier, "chef de rang", responsable de la papeterie, animateur..) et qu'il valait mieux éviter un changement trop fréquent.

* Les textes libres pour le journal de classe ?

J'ai pratiqué le vote pendant plusieurs années systématiquement. J'ai remarqué qu'il y avait des effets de mode, et que parfois, certains textes intéressants étaient écartés. J'ai donc modifié les règles de fonctionnement. Le fait que l'ordinateur permette de taper et de corriger rapidement des textes a permis de publier tous les textes que les enfants souhaitent voir édités. Il reste de temps à autres une procédure de votes sur des textes qui sont mis au point collectivement. Nous ne pouvons faire ce travail qu'une fois par semaine. Les autres textes sont mis au point :

- par l'enfant seul grâce à un aller-retour avec moi (première indication des erreurs, frappe, impression brouillon, nouvelle correction, quelquefois avec l'aide d'un enfant dont les compétences sont reconnues en orthographe, nouvelle impression, vérification, et insertion du texte dans le journal.

- par un groupe d'enfants, dans le cas d'un ensemble de textes traitant du même sujet, par exemple en compte-rendu de sorties. Plusieurs enfants font une synthèse de textes en surlignant les passages jugés intéressants dans les différents textes. Le texte est alors tapé. S'il est relativement correct, un aller-retour du type précédent s'effectue. Mais souvent il y a besoin d'un travail collectif (l'assemblage de textes disparates crée parfois des problèmes de concordance de temps et de déplacement de paragraphes).

- par le groupe-classe en collectif s'il y a trop d'erreurs.

Ces mises au point collectives servent de base à l'apprentissage de la langue en méthode naturelle. Quelquefois, je choisis des textes en fonction d'un type d'erreurs qui paraît évident et permet d'aborder une notion ou difficulté particulière.

* Les règles de classe ?

Les règles de vie de la classe sont proposées puis votées par les enfants en début d'année. Cependant, dans les parties communes de l'école, il faut aussi respecter le règlement intérieur de l'école, qui, lui, n'a pas été écrit et voté par les enfants.

(Suite page 24)





2. Le conseil de classe se réunit combien de fois par semaine ? Est-ce qu'il y a un conseil d'école ?

Le conseil de classe : le terme conseil de classe est utilisé dans les collèges et lycées. Il s'agit d'une pratique institutionnelle rassemblant les professeurs, délégués parents et élèves, une fois par trimestre, pour la préparation des bulletins trimestriels.

Dans les classes Freinet, on parle de conseils de coopérative. Dans ma classe, il y a deux réunions d'une demi-heure par semaine.

3. Quels sont les systèmes d'évaluation ?

J'ai mis en place un système d'évaluation à base de brevets. Les brevets sont considérés comme validés à partir de 80% de réussite. L'enfant peut les recommencer autant de fois que nécessaire s'il a échoué, après avoir les avoir-repréparés. Il peut aussi se rendre compte qu'il lui faut préparer le brevet au préalable avant de l'avoir passé. Les enfants aiment passer "des brevets". Le plus difficile, pour certains, est de comprendre qu'il faut travailler pour progresser quand ils ont atteint leurs limites. Il voudrait réussir l'évaluation en se passant d'apprentissage.

Ce système a plusieurs fonctions :

- diagnostic : en début d'année, cela me permet de connaître rapidement le niveau des enfants que je reçois.

- formative : à partir des lacunes, des problèmes détectés, des erreurs, chaque enfant va pouvoir choisir des démarches d'apprentissages :

* projets

* fiches

* groupes de besoin

* travail collectif (si cela concerne une grande partie ou totalité de la classe, c'est cette forme de travail que je choisirai...)

* entraide

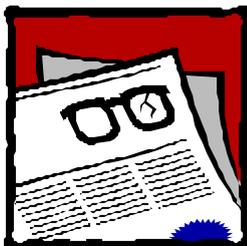
* parents

* soutien (mis en place en général à partir de février à raison d'une heure par semaine).

- Sommative : 4 fois par an, j'arrête les résultats : je donne une image des résultats de chaque enfant et de la classe aux parents, des pistes de travail (orientations possibles) pour les mois qui suivent...

- certificative : les brevets réussis sont considérés comme acquis. Il faut les concevoir en spirale pour revoir les notions à un niveau supérieur dans certains cas.

Les points des plans de travail : pendant plusieurs années, je n'avais que deux options : contrat réussi ou raté. Cela posait problème. En mettant la barre très haut, on n'arrivait pas à mesurer le chemin accompli dans les méthodes de travail. Il fallait des micro-objectifs, qui permettent de visualiser le chemin, de valoriser les avancées. Ces points permettent d'apprécier une quantité de travail (cela ne dépend pas des résultats des évaluations), de valoriser les bonnes méthodologies de travail. Il n'y a pas de limites à cette notation, pas de maximum.



4. Avez-vous un journal mural ?

Je n'ai pas de journal mural. Nous avons un magazine bimestriel. Nous réalisons par contre des expositions plusieurs fois par an. Les enfants le réalisent avec un logiciel de publication assisté par ordinateur (MSPublisher), en insérant des textes enregistrés sous MSWorks, pour le traitement de texte, et en utilisant le scanner pour les illustrations.





(Suite de la page 24)

5. Qu'est-ce qu'un centre d'intérêt ? Comment on s'en sert ?



Les centres d'intérêt des enfants naissent des projets des enfants, de la vie de la classe. Ils peuvent être liés à la correspondance, aux sorties, aux interventions de personnes extérieures, à l'actualité, aux exposés présentés, à des personnes présentant un travail, une exposition, un spectacle... Ces centres d'intérêt poussent souvent à conduire des recherches documentaires, des textes pour le journal, des montages vidéo, des expositions,

Ils permettent de construire les apprentissages autour de réelles motivations. Le fait de communiquer les travaux conduit à une certaine exigence de qualité dans la production

6. Quels sont les projets autour la nature ? Un jardin ? Les animaux dans la classe ? Une promenade dans la forêt ?

En début d'année, beaucoup de circulaires proposent des thèmes, des interventions, des projets aux enseignants. Je ne prends pas de décision sans consultation des enfants. L'année dernière, les enfants avaient choisi un projet avec une intervention d'un architecte payé par le département (Conseil Général), avec une sortie préparée au préalable par une intervention, et deux séances permettant l'exploitation. L'intitulé était "L'eau au fil du Var". Cette année, les enfants ont choisi de travailler sur un autre projet "l'école de la forêt", pour lequel nous avons reçu des subventions. Nous avons déjà fait deux sorties en forêt, il nous en reste une troisième à réaliser avec les correspondants, en mai.

Par ailleurs, nous avons un atelier jardinage une fois par semaine dans l'école. Il est animé par une maman d'élève. Nous avons un jardin dans la cour, des pots dans le patio de l'école, et dans les couloirs également. L'année dernière, nous avions un hamster, mais cette année, les enfants n'ont pas exprimé de besoin particulier dans ce sens.

7. Est-ce qu'on se sert toujours de l'imprimerie ? Le computer avec desk-top publishing ?

Il m'est arrivé de proposer l'activité imprimerie depuis que j'ai l'ordinateur. Mais juste une fois. Je trouve cela très lourd, pour des enfants de fin d'école primaire. par contre, cela me paraît garder beaucoup d'intérêt pour les maternelles et les premières années d'apprentissage de la lecture et de l'écriture. Nous utilisons, comme je l'ai dit à propos du journal, l'ordinateur, avec un traitement de textes, et un logiciel de maquettage (PAO).

8. Quel est le rapport avec les parents : plan de travail ? Cahier de liaison ? Ou ?

Le plan de travail est signé toutes les 3 semaines environ. Le livret d'évaluation est rendu 4 fois par an. je fais trois réunions par an avec les parents, dont une en début uniquement pour présenter le travail de l'année. Je reçois souvent les parents (à cette période de l'année, souvent 3 à 4 par semaine...) Il y a aussi un cahier de textes, des compte-rendus de réunions et des papiers à signer. Un enfant dans la classe est responsable du contrôle des signatures, et un autre du contrôle du travail à la maison à marquer sur un cahier appelé "de textes".

9. Est-ce qu'on se sert de brevets ? De ceintures ?

Je n'utilise pas de ceinture, mais des brevets. J'ai essayé les brevets métiers, mais j'ai trouvé cela lourd à gérer, et j'ai laissé tomber. Les brevets portent sur le français et les mathématiques. Les exposés, compte-rendus de lecture et travaux réalisés en ateliers sont évalués collectivement (les travaux faits en ateliers sont présentés lors de bilans). L'accent est mis sur la critique de la classe (avec points positifs et négatifs).





Les remarques permettent parfois de relancer l'intérêt, d'améliorer les techniques ou résultats, de créer de nouvelles pistes, de partager des démarches intéressantes avec les autres.

10. Quel est le rapport avec l'IUFM ?

L'IVEM intervient dans la formation initiale à présent, dans des ateliers de pédagogie, et de manière rémunérée. C'est une forme de reconnaissance. Cependant, les créneaux n'ont été attribués qu'une fois que les plannings ont été construits, et nous avons souvent été en concurrence avec d'autres activités obligatoires, ce qui a rendu le suivi de l'action difficile. Certains étudiants auraient souhaité participer à tous les ateliers et n'ont pu matériellement le faire. En tant que présidente de l'Institut Varois de l'École Moderne, j'ai animé une partie de ces ateliers. Nous nous sommes partagés ce travail entre volontaires.



Quel est le rapport avec l'inspecteur ?

Depuis que je suis à La Garde, nous avons changé d'inspecteur. L'inspectrice précédente ne m'a jamais inspectée. Elle m'a plus ou moins mis des bâtons dans les roues quand on m'a demandé d'animer des stages de formation dans le cadre de l'Éducation Nationale, au niveau départemental ou national. Cela paraissait lui faire de l'ombre. Puis, elle a fini par me demander d'intervenir dans un de ces stages. L'inspecteur actuel s'est opposé à ce que j'aie animé un stage en Colombie en temps de travail, ainsi que mon inspecteur d'Académie. Mais j'ai été appuyé par le Ministère de l'Éducation Nationale, et j'ai fini par partir. Depuis octobre 98, je me suis retrouvée dans un stage animé par mon inspecteur. Le stage m'a paru intéressant, et les rapports pour l'instant sont bons.

Quel est le rapport avec Les autres maîtres (non PF) ?

Chaque fois que j'ai été nommée dans un nouveau poste, les premières années ont posé problème. Il a fallu que je fasse mes preuves, que, bien que travaillant différemment, j'obtenais de bons résultats. Au bout de la troisième année, l'intégration s'est faite, à chaque fois, et avec de bons rapports avec les autres dans l'ensemble. Cette année, qui est la quatrième dans mon école actuelle, le directeur m'a demandé de prendre la responsabilité du cycle 3 en début d'année. Il me soutient dans les éventuels conflits avec les parents.

Mes méthodes lui paraissent intéressantes, parfois déroutantes, quelquefois angoissantes, mais il est à présent convaincu de l'efficacité des résultats.

J'ai travaillé avec un psychologue scolaire qui animait des groupes "Balint" de remédiation professionnelle autour de l'enseignement. Cela m'a aussi permis de travailler sur l'image. Quelquefois, paraître un militant pur et dur, certain de ses convictions peut entraîner une rupture du dialogue avec les autres, souvent très dommageable. Par ailleurs, les enseignants de mon école, même si nous ne partageons pas tous les mêmes méthodes, sont des gens consciencieux, ayant en général un certain respect de l'enfant, se posant des questions, et essayant de faire de leur mieux.

Florence St LUC répondait à des questions de William LEE,



De: Patrick <p_carpentier.villersbx80@wanadoo.fr> A: freinet@cru.fr

Bonjour,
Je vous signale la mise à jour du site de l'IDEM 60-80, vous pouvez visiter à l'adresse :
<<http://idem6080.citeweb.net>>

Patrick Carpentier

